

Soins urgents : l'hélicoptère du SAMU 29 intervient désormais 24 h / 24

L'ARS Bretagne pérennise, à compter de novembre 2018, le fonctionnement 24h / 24 de l'hélicoptère du SAMU 29. Cette décision fait suite à l'expérimentation concluante conduite de juillet à octobre 2018. Cette nouvelle disposition renforce ainsi les moyens engagés au titre de l'aide médicale urgente et assure une meilleure couverture territoriale du département du Finistère.

Alors qu'il n'intervenait jusqu'ici qu'en journée, l'hélicoptère du SAMU 29 peut désormais intervenir 24h/24. L'ARS Bretagne vient d'autoriser le centre hospitalier régional universitaire de Brest à pérenniser cette disposition. Elle a été expérimentée depuis le début du mois de juillet 2018. Elle vise à renforcer les moyens engagés au titre de l'aide médicale urgente et d'assurer une meilleure couverture territoriale, notamment pour les zones situées à plus de trente minutes de Brest, comme les îles, le nord Finistère et la presqu'île de Crozon.

Le territoire dispose ainsi désormais d'un vecteur supplémentaire capable d'intervenir 24 h sur 24 avec des délais d'intervention plus court, non seulement pour effectuer des missions de Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR) sur place mais aussi des transferts, si nécessaire, de patients depuis un centre hospitalier du Finistère vers un centre hospitalo-universitaire Brest, Rennes, Nantes ou Paris.

Bilan : un dispositif expérimenté sur quatre mois

L'expérimentation menée de juillet à octobre 2018 a montré la pertinence du dispositif. L'hélicoptère du SAMU 29 est sorti en moyenne quinze fois par mois entre 22 heures et 8 heures du matin :

- 80 % de ses interventions ont eu lieu sur des zones situées à plus de trente minutes de Brest (Crozon, Cap Sizun, Morlaix...);
- 25 % des interventions concernaient un transfert nocturne inter hospitalier pour des patients nécessitant d'être acheminés en urgence au CHRU de Brest

De plus, l'activité de cet hélicoptère permet de maintenir disponible les équipes SMUR terrestre de Quimper, Morlaix ou Carhaix sur leurs territoires.

Contact Presse :

ARS Bretagne - Pôle communication

Aurélien Robert – Chargé de communication

02 22 06 72 64 – aurelien.robert@ars.sante.fr